



Mesdames, Messieurs les parents des futurs élèves de 6ème,

Votre enfant va intégrer le collège Corot à la rentrée de septembre et pour vous simplifier les démarches administratives, le collège a mis en place la téléinscription via educonnect **du 21 juin au 5 juillet 2026**.

Educonnect permet de suivre tous les aspects de la scolarité de votre ou vos enfants depuis n'importe quel ordinateur.

Vous trouverez, sur le site du collège bouton « RENTRÉE 2026 », les explications ainsi que des liens utiles pour accéder :

- à la liste des fournitures scolaires et aux dates de rentrée par niveau
- à educonnect, avec le détail des démarches dont la demande de bourse (sur le document joint vous trouverez une impression écran qui vous aidera pour la première connexion)

En fin d'inscription, il vous sera demandé de joindre un RIB car l'établissement ne procède aux versements aux familles que par virement (absence lors d'une sortie ou d'un voyage, trop-perçu cantine, bourses de collège, etc...).

Rappel : l'établissement ne peut en aucun cas prélever sur votre compte bancaire une somme, sans mandat signé de votre part.

Attention, la demande de bourse se fait en même temps que l'inscription de votre enfant sur educonnect. Il vous suffit de donner votre accord pour que les informations relatives à votre état civil élargi (nom, prénom, date et lieu de naissance à saisir), ainsi que celles de votre concubin éventuel, soient transmises à l'administration fiscale, afin que celle-ci puisse vérifier votre éligibilité. Ces informations seront reliées à celles du ministère des Comptes publics, via la déclaration d'impôts, et il sera ainsi possible de déterminer automatiquement si vous excédez ou pas les plafonds de ressources vous permettant de bénéficier de la bourse de collège. Si vous utilisez cette procédure, vous serez dispensés de déposer une demande de bourse non seulement pour cette rentrée mais également pour les suivantes grâce à la conservation de votre consentement dans la base élèves du collège.

Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer ces démarches, n'hésitez pas à nous contacter.

En cas d'inaccessibilité à un ordinateur ou internet, vous aurez la possibilité de prendre rendez-vous avec un personnel de l'établissement par téléphone au 05 55 70 10 16 ou par mail ce.0870001d@ac-limoges.fr, afin de vous aider à réaliser l'inscription de votre enfant.

Le Principal

E. Semblat